

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 43

Artikel: Coup d'oeil rétrospectif
Autor: Schabzigre, Aimé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

NOS amis de Berne, Marc H. et John B., ont bien mérité de la Patrie ! En engaçant les hommes à accompagner leurs femmes à la Saffa, ils ont réussi à étouffer dans l'œuf toute velléité de faire un coup d'Etat. Le jour le plus critique fut sans aucun doute le 23 septembre, alors que 6000 gyms en courts jupons tendaient leurs muscles sur le terrain avoisinant l'exposition. Mais, par bonheur, précisément à cette date l'affluence masculine fut telle que les plus belliqueuses d'entre les « suffragettes » jugèrent prudent de ne point arborer l'étendard de la rébellion. Ainsi, tout se passa en douceur.

Il y eut cependant par-ci par-là des épisodes caractéristiques. N'est-ce pas le correspondant d'un de nos journaux vaudois qui se vit expulsé manu militari d'un stand où, avant l'heure, il s'était permis de mettre le nez ? Le brave Pierre n'en revenait pas, les journalistes étant d'ordinaire bien accueillis par les dames. Quelques jours plus tard, un honorable Monsieur à barbe blanche qui, appuyé à un pilier aux abords de l'entrée de l'exposition, s'était un peu trop immobilisé, sentit tout à coup quelque chose de chaud couler le long de son pantalon. Se retournant vivement, il vit un gros chien qui sauf respect, arrosait indistinctement jambe et pilier. Un coup de pied, accompagné d'un énergique « oh ! le sale chien ! » fit déguerpir le malotru. Mais, à deux pas de là, une dame, au port hautain, s'arma de son face-à-main pour dévisager celui qui venait de se faire justice et le lança d'un retentissant « Monsieur, c'est mon chien ! » comme si elle avait voulu dire « Faites attention, n'y touchez pas ». Le bon Monsieur qui avait assez vécu pour savoir qu'il vaut mieux conserver que perdre son sang-froid, répondit malicieusement : « Pardon, Madame, j'avais oublié que je me trouvais sur le terrain de la Saffa. » Puis, faisant demi-tour, il avisa un passant pour lui dire à haute voix : « Si les chiennes s'en mêlent aussi et que l'on n'ait plus le droit de les remettre à leur place, il ne nous reste qu'à décamper d'ici, mon cher ami. Le « cher ami » d'emprunt, qui venait du fond de l'Emmenthal, ouvrit de grands yeux et voulut sans doute savoir à quelle circonstance il devait l'honneur d'être affublé de ce titre amical.

Toujours à la Saffa, vers la fin de septembre, deux anciennes amies de pension se rencontrèrent par hasard au pavillon des arts industriels. Elles ne s'étaient plus revues depuis un quart de siècle. Dans l'intervalles, toutes deux avaient trouvé un mari, l'une à Neuchâtel et l'autre à Schwarzenbourg. Elles eurent tant de choses à se raconter que le soir, en se rendant à la gare de Berne pour prendre le train du retour, elles s'aperçurent qu'elles avaient négligé de faire timbre à l'exposition leur billet simple course, afin de pouvoir l'utiliser aussi pour la rentrée. Or donc, il ne leur restait plus qu'à se munir d'un nouveau billet. L'affluence au guichet étant très forte, la dame de Schwarzenbourg chargea son amie de prendre les deux tickets, puis, ceci fait, tout en causant la dame de Neuchâtel remit, sans s'en apercevoir, son propre billet à sa compagne, tandis qu'elle-même gardait celui de Schwarzenbourg pour rentrer à Neuchâtel. Vous pouvez

juger de la surprise des deux voyageuses lorsque, dans le train, le contrôleur annonça à l'une et à l'autre qu'elles avaient à payer leur place une troisième fois, outre le supplément de 50 cts.

Quant à moi, lorsque je me rendis avec ma Jeannette à la Saffa, une des choses qui me frapperent le plus, ce fut d'entendre appeler partout de son petit nom la femme que, à juste titre, l'on considérait être l'âme de l'exposition et la parfaite organisatrice de tout ce tralala. En parlant d'elle, personne ne songeait à dire Mlle Neunenschwander, mais chacun prenait la peine de bien spécifier qu'il s'agissait de Mlle Rosa Neunenschwander, quoiqu'elle ait été seule de son nom et de son espèce. Autant que j'ai pu le constater, les journaux eux-mêmes imitèrent ce touchant exemple. « Rosa » est sans contredit un fort joli nom, mais il me semble que la sympathie qu'il rencontrait partout, chez les hommes comme chez les femmes, provenait moins d'une préférence pour un prénom, en somme assez commun, que de la popularité de bon augure de la personne qui le portait. Après avoir visité l'exposition, j'ai dû convenir que Mlle Rosa Neunenschwander avait bien fait les choses et que l'on pouvait dire sans arrière-pensée : « Respect pour elle ! »

Ceci me rappelle une sensation éprouvée lors de l'élection de notre Conseil d'Etat, le 7 mars 1925, date à laquelle quelque chose d'assez semblable m'avait frappé. Etais-je peut-être parce que je me trouvais à ce moment-là chez nos chers Confédérés de la Suisse centrale où l'on n'a pas l'habitude de nous servir des cajoleries en politique ? Le lundi 8 mars 1925, et même les jours suivants, tous les journaux, qu'ils vinssent de Lausanne, de Thurgovie, de St-Gall, de Zurich ou de petits cantons, annonçaient à l'envi que le peuple vaudois avait renouvelé sa confiance à MM. Henri Simon, Maurice Bujard, Jules Dufour, Alphonse Dubuis, Edouard Fazan, Norbert Bosset et Ferdinand Porchet, tous conseillers d'Etat sortant de charge. J'avoue que la publication dans chaque journal du « petit nom », comme l'on dit si gentiment chez nous, de nos honorables conseillers d'Etat m'a fait tressaillir. J'y ai vu la marque d'un lien presque fraternel, d'une intimité démocratique entre notre peuple, la presse suisse tout entière, et notre Conseil d'Etat et cela m'a causé un réel plaisir. Je sais bien qu'en France c'est l'usage courant de parler des hommes politiques en vue en citant leur prénom. Nous avons des conférenciers parisiens qui viennent nous entretenir de Gaston Doumergue, de Georges Clémenceau, de Raymond Poincaré, d'Alexandre Millerand, d'Edouard Herriot, de Joseph Caillaux, de Louis Loucheur, d'Abraham Schrameck, de François Binet, etc., etc., comme s'ils dînaient tous les jours avec ces messieurs ou s'ils vivaient dans leur intimité, bien qu'ils ne les connaissent guère mieux que nous. Mais, le canton de Vaud n'est pas la France et ce que nous faisons n'est pas de l'imitation. Il ne nous arrivera pas d'aller parler de MM. Ferdinand Porchet, Norbert Bosset, Edouard Fazan, etc., pour faire accroire que nous les connaissons aussi bien que notre poche ou que nous en sommes à les tuoyer comme de vieux amis. Non, en les appelant par leur « petit nom », le citoyen vaudois veut simplement faire preuve d'une familiarité de bon

alloi vis-à-vis de ses magistrats et montrer à quel point ils sont populaires, eux et leur œuvre, dans le pays tout entier.

Aimé Schabzigre.



LO NOVI

VAITCE lè veneindze arrevâæ ào bet. Salut breintare, veneindjâo, veneindzâo, iouâæ et remolâæ. Tot cein pè via. Ora, ne reste pe rein mé que lo novi.

L'è que sarâ bon, clli vin novi. Ein a zu sti tsautein dâo chet, dâo sâlao et de la chaleu ! Lè resin l'ant traluit quemet jamé. On a reimpliâ lè boscotan tatrâ. Lè vagnolan vagnant bâire, po l'agottâ, trâi verro ào guelion.

Faut lè vère quand agottant. L'è que por leu, l'è quemet onna coumenion. Po coumeincî, preignant lo verro — lo guetso quemet diant noutrè vesin de Fribô, lo betant à la clliére, lo vouëtant bin adrâi, et pu bâivant onna gâolâie, onna liafetta, justo de quie sé gorgossi. L'è dinse qu'on achein lo mé lo got. Fant onna brison avoué la leinga et pu diant :

— Sarâi dâo tot crâno ! Vâo reinvessâ son père !

Son père, l'è lo vagnolan. Mâ stisse lo toûme pas dein sa guierguetta à mau l'écheint. Sâ prâo quinte châ lâi a falju, quinte couson, et ie bene lo bon Dieu de lâi avâi einvouyî cllia finna gotta.

Quemet tot cein qu'è bon, lo vin a dâi z'en-nemi.

Dein on velâdzo, l'ant fê onna reunion qu'on monsou de la vela lâo z'a de que lo vin l'etâi de la poueson, que ti clliâo qu'ein bêvessant vagnant tot fou pè la tîta, que l'attrapant 'na maladi que lâi diant la colisme, que vâfânt lè sindzo... et pu cosse et pu cein. Et po lâo bin montrâ quemet lè dzein l'etânt fou d'ein bâire, lâo dit dinse :

— Lè bête sant moins bête que lè dzein. Dinse, mè z'ami, se vo betâ onn' assiéta d'igie et iena de vin dèvant on bourrisquo, séde-vo que fâ ? Je regregne lo nâ dèvant lo vin et... bâi l'igie. Qu'è-te que cein vâo à dere ?

Adan, on vîlhio vagnolan que cein mourgâve, lâi fâ :

— Cein vâo à dere que l'è bin on bourrisquo et que sâ pas cein que l'è bon !

Oï, lo novi l'è bon, quand on lo bâi po sè dessaitâ et sè bayî dâo corâdzo. Se lâi a dâi coo pè lo payî que lo bâivant quemet dâi caïon, cein vâo-te à dere que l'è oquie de crouïo ? L'igie assebin l'è boïuna ; bâide-z'ein trâo, vo nèye.

Et po que cein bon, faut que lo clliâ sâi breintâ tot justo, sein quie ie cheint lo bocan. Adan, se vo z'îte carbatî porrâi vo z'arrevâ quemet à clli qu'on lâi desai lo Bocan po nom sobriquet. Lâvâi trâo breintâ son novi et l'einpouésenâve lo boc. Nion n'ousâve lo lâi dere. On coup tot parâi, arreve ào veindâdzo (salle à boire) Djan à Tourniquet. Dèmande trâi décis, l'agotte, cheint lo boc et dit ào Bocan :

— Rondzâi ! Ta châotâ dedein !

Marc à Louis.